



Communiqué de Presse  
À Paris, le 27 juin 2024

## **Assemblée Générale de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France : un rendez-vous pour Combattre les Inégalités Territoriales**

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France tient cette année son Assemblée générale à Rouen, à l'invitation de Jean Harel, président du [Centre Normandie Lorraine](#), membre de la Fédération. Cet événement se déroulera le 28 juin prochain à partir de 8h30 et rassemblera les associations membres qui œuvrent pour plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

L'Assemblée générale sera l'occasion de faire le point sur l'ensemble des actions menées par la Fédération et de se concentrer sur un de ses combats : les inégalités territoriales dans l'offre d'accompagnement et de réadaptation pour les personnes déficientes visuelles.

Ces inégalités, mises en lumière dans le Panorama de l'offre d'accompagnement et de réadaptation pour personnes déficientes visuelles publié par la Fédération en avril 2023, sont alarmantes. La Fédération a répertorié les catégories d'établissements et services par département, révélant que 13 départements sont totalement dépourvus de services spécialisés pour les enfants déficients visuels et que 54 départements ne possèdent pas de services ou établissements offrant un accompagnement spécifique aux personnes déficientes visuelles.

Cette Assemblée générale sera une nouvelle occasion d'interpeller les élus et les représentants de l'État pour qu'ils agissent afin de supprimer ces disparités territoriales, rappelant la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances.

Pour Bruno Gendron, Président de la Fédération, « Cette situation n'est pas acceptable ! Toute personne déficiente visuelle doit pouvoir compenser son handicap au quotidien et vivre de façon autonome. Quant aux enfants déficients visuels, l'inégalité des chances est évidente. »

La Fédération milite pour la reconnaissance de la déficience visuelle comme une spécificité dans le monde du handicap et demande la création d'un maillage territorial efficace avec des ressources adaptées, comprenant des experts et des professionnels.

Retrouvez le Panorama de l'offre d'accompagnement et de réadaptation pour personnes déficientes visuelles sur le [site de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France](#).

### **Contact presse :**

- [aveugles\\_de\\_france@ad-convergence.com](mailto:aveugles_de_france@ad-convergence.com)
- Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02
- Dominique Dardel / 06 11 04 40 39



### À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Bruno Gendron, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'outre-mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.

**« L'association Normandie Lorraine a de tout temps milité pour la scolarisation des enfants malvoyants ou non-voyants. Elle a ainsi rejeté le terme d'intégration et ensuite d'inclusion pour parler tout simplement de scolarisation. Tout élève aborde les apprentissages de manière individuelle et singulière. Il en est de même pour les élèves malvoyants ou non-voyants, dès lors que le milieu ordinaire accepte les outils de compensation et fait l'effort d'aborder différemment la pédagogie basée sur le visuel. »**

**L'association a créé en 1954 un centre du même nom pour permettre aux enfants amblyopes ou aveugles de se construire en tant que citoyen, en leur proposant une formation et une scolarité. Elle poursuit aujourd'hui son engagement en diversifiant son offre de service en direction des adultes. Pour notre région, les adultes déficients visuels ne bénéficiait jusqu'alors d'aucune reconnaissance ni d'accompagnement spécifique. »**